

POWER POUR LA SUISSE!

Une initiative du Parlement et de l'économie

La Suisse à l'ère du ePower !

ePower pour la Suisse!
Une initiative du Parlement et de l'économie

Le 19 septembre 2005

„Initiative ePower“: Objectifs pour une société suisse de l'information

Bruno Frick, président du Conseil des Etats
Ruedi Noser, conseiller national

asut
economiesuisse
ICTswitzerland
Swiss Engineering UTS

1 Pourquoi la Suisse a-t-elle besoin d'un „ePower“

Nous le savons tous et nous l'entendons chaque jour: une croissance accrue permettrait de résoudre plus facilement les problèmes récurrents. Si la Suisse veut effectivement être une „société du savoir“, alors une part essentielle de cette croissance doit provenir de l'informatique et des télécommunications. Cette branche (TIC) correspond à 8 % de notre produit intérieur brut. La valeur ajoutée brute se monte à près de 15 milliards de francs. Par contre, la Suisse présente dans ce secteur un déficit de la balance commerciale de près de 6 milliards de francs. Si la Suisse veut atteindre au cours des prochaines années une croissance supérieure à la moyenne alors nous devons, nous Suisses, changer cela. La Suisse a donc besoin d'un „ePower“.

2005 a été promue dans notre pays „année de la technique“ (www.jahr-der-technik.ch), placée sous le patronage du Conseiller fédéral Joseph Deiss. C'est un cadre idéal pour réfléchir sur le thème „ePower pour la Suisse“. Pour cette raison, le 30 mai 2005, des représentants du parlement, de l'industrie et de l'administration se sont rencontrés et ont discuté de la nécessité d'une „initiative ePower“. Les participants à cette séance initiale ont été unanimes pour dire que l'industrie, la politique et l'administration doivent formuler ensemble des conditions et des objectifs concrets qui soient quantifiables et contrôlables.

Conclusion: La Suisse a besoin d'une „initiative ePower“, supportée par la politique et l'économie, qui crée un sentiment du caractère impératif des préoccupations et qui formule des objectifs concrets et réalisables. Le but est que la Suisse puisse prendre une position de tête dans les domaines suivants de la branche TIC: e-Government, e-Health, recherche et développement, formation et site de production en Suisse. Les initiateurs de l'initiative ePower sont unanimes pour relever que l'accès électronique à ces domaines doit être ouvert à tous les citoyens et qu'aucun „fossé numérique“ ne doit se former. En outre, il faut tenir compte de la protection des données et de la sécurité. C'est la seule manière de faire accepter les solutions électroniques et de s'assurer la confiance des citoyens.

Par cette initiative, on doit en outre créer une pression politique, afin que la modernisation de l'infrastructure TIC de l'Etat bénéficie d'une priorité adéquate: l'Etat doit - afin d'accroître son efficacité et au profit des citoyens et de l'économie - devenir un utilisateur prépondérant du domaine TIC.

2 Conditions de base pour que le „ePower“ soit possible en Suisse

Avant de pouvoir formuler des objectifs concrets pour une „initiative ePower“, il faut créer en Suisse les conditions de base pour une société moderne de l'information:

1. Chaque citoyenne et chaque citoyen doit avoir une „identité numérique“, qui fonctionne tant dans l'identité réelle que virtuelle.
2. Les utilisateurs en Suisse ont besoin comme condition technique de la meilleure infrastructure Internet à large bande du monde.
3. Formation: **dès 2010**, tous les élèves ayant terminé leur scolarité savent utiliser le PC et l'Internet de façon à pouvoir se confronter avec les meilleurs en Europe.
4. Le cadre juridique en Suisse est aménagé de façon à ce que l'engagement du capital-risque pour des investissements TIC dans l'infrastructure et les prestations de service soit plus attrayant en Suisse, en comparaison européenne.

3 Objectifs concrets, comment la Suisse acquiert le „ePower“

L'initiative „ePower pour la Suisse“ vise la réalisation des objectifs suivants:

1. Application dans l'administration: dès 2008, chaque nouveau processus de l'administration est d'abord rédigé sous forme électronique. Au besoin, il peut ensuite être converti sous forme papier.
2. Stricte séparation: l'Etat ne se consacre qu'à ses tâches de souveraineté. Tout le reste (infrastructures, fonctions de portail et de transport¹) est offert par le privé. Il faut accorder une attention particulière aux tâches de Service Public de l'Etat.
3. Jusqu'en 2010, les utilisateurs doivent pouvoir effectuer électroniquement au minimum les transactions suivantes:
 - a. Fonder une entreprise on line (condition: identité numérique!)
 - b. L'échange d'informations entre parents et écoles est possible électroniquement (horaire des cours, répertoires des élèves, alarmes de classe, bulletins scolaires, etc.)
 - c. Les impôts et la TVA peuvent entièrement être gérés électroniquement;
 - d. Tous les **contacts** de la SUVA, de l'**AVS/AI**² (employeurs/employés, médecins,...) sont disponibles électroniquement;
 - e. Toutes les factures (de l'Etat) sont payables électroniquement;
 - f. Les citoyennes et les citoyens peuvent communiquer électroniquement avec tous les offices de l'administration;
4. Dès 2010, les citoyennes et les citoyens pourront effectuer électroniquement toutes les transactions administratives relatives à la santé, pour autant qu'ils le souhaitent.
5. Dès 2010, les Suisses n'auront **plus besoin de répéter la saisie de leurs coordonnées si cela a déjà été fait dans un but similaire auprès d'un office administratif de quel que niveau qu'il soit**. Par exemple : recensement³, inscription/annonce de départ au contrôle communal des habitants (transactions quotidiennes). La devise : les données se déplacent, pas les citoyens.
6. Jusqu'en 2012, 12 entreprises parmi les plus importantes de la branche ICT devront établir leur siège mondial ou européen ou leur laboratoire de recherche en Suisse. Les entreprises TIC établies en Suisse **seront soutenues de manière à être regroupées en pôles TIC**.
7. Des **parties essentielles** de l'enseignement de base des hautes écoles suisses seront proposées sur une base Internet, indépendamment du lieu.

¹ Fonctions de portail et de transport = le chemin par lequel les informations circulent du citoyen vers l'Etat et réciproquement.

² Umsetzung Einheitliches Lohnmeldeverfahren (ELM)

³ vgl. „Tages-Anzeiger“ vom 4.7.05: „Keine Volksbefragung mehr: Bei der nächsten Volkszählung muss die Bevölkerung keine Fragebogen mehr ausfüllen. Die Daten werden aus den Einwohnerregistern erhoben. Das Bundesamt für Statistik (BFS) konzipiert die Volkszählung neu. Statt einer Vollerhebung sollen im Jahr 2010 Daten aus kantonalen und kommunalen Registern genutzt werden. Das kostet weniger und erspart den Einwohnern das Ausfüllen eines Fragebogens.“
(<http://www.tagesanzeiger.ch/dyn/news/schweiz/515563.html>).

8. La plate-forme informatique suisse et les infrastructures liées à son développement permettent des échanges de savoirs efficaces, une recherche en experts effective et elles facilitent la discussion entre les différents groupes de savoir.

4 Suite du processus

La présente „initiative ePower“ a été approuvée le 19 septembre 2005 par des représentants de l'industrie, de l'administration et de la politique, qui s'identifient en tant que premiers signataires de ePower. Dès fin de septembre la recherche d'autres signataires et défenseurs de cette initiative a été lancée. Les objectifs désignés doivent être encore traités par des groupes de travail en vue de leur application, de la manière suivante:

- Concrétisation et exemples, éventuels modèles (à l'étranger)
- Elaboration de modèles d'interventions parlementaires pour les niveaux des communes, des cantons et de la Confédération (à l'attention d'un congrès ePower en mai/juin 2006)

Etapas:

- Octobre à décembre 2005: signature de l'initiative ePower sous www.epower-initiative.ch ; approfondissement et concrétisation des objectifs ePower
- Début de la session d'hiver 05 : concept d'un congrès ePower en mai/juin 2006, élaboration et concrétisation des modèles d'interventions parlementaires (offensives politiques aux niveaux des communes, des cantons et de la Confédération), propositions concrètes des partenaires de l'industrie sur la manière d'atteindre les objectifs ePower.
- Printemps 2006: „congrès ePower 2006“: les parlementaires intéressés (tous les trois niveaux) discutent des modèles d'interventions et d'autres mesures (en plus de ce congrès, aura lieu en 2006 le séminaire TIC des politiciens, comme prévu).

Berne, le 19 septembre 2005